

Présents : G.Osmond, F.Dedieu, F.Vidal, R.Maestriperi, J.Emilie, E.Quidot, M.Charles, A.Cazals, J.Roques.

Excusés : P. Sayavong et S.Bonnefoy (procuration à F.Dedieu)

Secrétaire de séance : E.Quidot

ORDRE DU JOUR :

- 1- VALIDATION PRÉCÉDENT COMPTE RENDU
- 2- PROJETS CULTURELS
- 3- DÉFENSE INCENDIE
- 4- APPEL À PROJET PNR
- 5- SÉCURISATION DU VILLAGE
- 6- CHEMIN DE CAUBÈRE
- 7- ORGANISATION DES ELECTIONS À VENIR
- 8- QUESTIONS DIVERSES

Début de la séance : 18H35

1- VALIDATION PRÉCÉDENT COMPTE RENDU

Validé à l'unanimité

2- PROJETS CULTURE ET ENVIRONNEMENT

Présentation par Emilie de projets culturels et en faveur de l'animation de la halle du village

Précision : Pour plus de détails : ceux qui veulent participer à la mise en place de l'un ou l'autre de ces projets, il peut être travaillé en commission.

Partenariat possible pour chacun des projets avec le comité des fêtes >> Programmer une rencontre.

1-JOURNÉES DES SCIENCES D'AUTOMNE

Événement organisé par le PNR du 3 au 10 octobre, sur tout le territoire PNR.

Proposition :

Samedi 9 octobre après midi

Thématique sur l'eau (résurgences, sources, réseau fontaine, grottes)

Forme : Intervention d'un scientifique sous forme de débat ou sortie terrain

Gratuit pour le public. Sans frais pour la commune.

Détails à définir d'ici là.

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité. >> Poursuivre le partenariat avec le PNR

2-PROJECTION D'UN FILM EN PLEIN AIR AVEC DÉBAT

Avec l'association « Film, Recherche et Développement Durable » (FreDD) et en partenariat avec le PNR.

Proposition :

Samedi 4 septembre (fin des vacances d'été, météo encore clémente)

Le FreDD s'occupe de : l'installation, montage, démontage de tout le matériel de projection, écran compris + proposer une sélection de films. Le choix se porte pour le moment vers un film tout public, à visée positive.

La mairie aurait à s'occuper de : financer la prestation : 1250 € + promouvoir l'évènement et apporter un soutien logistique.

Le PNR peut participer financièrement à hauteur de 50%, car ce projet, en partenariat avec le conseil scientifique du parc, peut être un évènement qui annonce les journées scientifiques.

Donc reste à charge mairie : 625€

Le déroulé proposé est : 19H petite restauration (voir avec Comité des fêtes et/ou food truck de Salège) / 20H30 : débat / 22H : projection.

> Débats et échanges sur : il pourrait être intéressant de créer un évènement sur toute la journée, ou du moins dès le début d'après-midi, objectif : Arriver à rassembler les personnes faire vivre la journée,

Jacques E. propose d'intégrer le thème des plantations dans la journée.

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité. >> Poursuivre l'organisation avec le FreDD et le PNR.

3-DÉCOUVERTE DE LA VIE SOUTERRAINE POUR LES JEUNES CAZAVÉTOIS

Travail en partenariat avec Natura 2000, l'ANA et le club spéléo de Cazavet.

Ces deux structures sont très enthousiastes : particulièrement sur les volets sensibilisation, découverte du patrimoine par la population locale, et sécurité.

Natura 2000 rajoute que l'impulsion locale est un élément intéressant+ cela créé du lien entre les clubs, les comités de protection et les habitants.

Proposition :

Projet en direction des jeunes Cazavétois (4-18 ans). Objectifs : les informer, les éveiller, les intéresser aux spécificités souterraines de leur territoire pour mieux le préserver, le valoriser et le respecter.

Programmer 3 groupes de sorties (par tranche d'âge) entre fin septembre et mi décembre.

(Poursuivre avec une deuxième série de sortie en 2022 ?)

Coût : environ 3000€ RESTE ENVIRON 1000€ à charge pour la commune.

Recherche de financements en cours : Natura 2000 / FDLA / Participation des familles / Participation du club (prêt à baisser ses prix pour que cela se fasse) / PNR / Sponsors(?)

> Débats et échanges sur les dates, la période la plus favorable ? pour le club : toutes les saisons sont bonnes. Questions aussi sur l'étalement des projets.

La question de proposer ce projet à l'école est un autre sujet – projet différent et au long court, moins dans notre rôle. **Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité.** >> Poursuivre l'organisation avec Natura 2000, l'ANA et le club spéléo.

4-SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Partenariat avec l'Estive

Proposition : le 9 ou 10 juillet, en plein air. Gratuit pour le public. Sans frais pour la commune.

Spectacle familial : équilibriste clownesque

Lors de la présentation du programme annuel de l'Estive, contact à été pris avec la directrice, Mme Albanèse et proposition faite d'accueillir des programmations hors les murs, à Cazavet.

Ce spectacle nécessite un vaste espace car l'artiste installe deux mats auxquels il attachera son fil.

S'agissant d'une programmation exceptionnelle en prolongement de la saison, L'Estive ne sollicite qu'un soutien logistique de la commune

> Débats et échanges sur : le lieu le plus approprié, les questions d'assurance.

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité >> Poursuivre le partenariat initié avec l'Estive.

3- DÉFENSE INCENDIE

La commune poursuit son programme de mise en place de sa Défense Extérieure Incendie. Cette année, trois points doivent être implantés : Lieux d'installation : Houillet, Gèle, Escaradous.

À Escaradous : La commune se porte acquéreur d'un terrain (parcelle cadastrale n°857) pour assurer la défense du quartier chemin du Souleilla (constructions neuves, ...)

Vente : 2500€, 600m2 La commune peut acquérir ce terrain soit par une procédure de préemption, soit par accord amiable avec le vendeur Sur ce lieu, peu de terrassement à faire. Niveau esthétique, moins gênant à cet endroit qu'ailleurs. Accès OK. Terrain non constructible.

Délibération pour l'acquisition du terrain dédié à l'implantation d'un point d'eau défense incendie :

Vote : 2 abstentions, 8 votes pour et 0 contre

4- EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Conseillers en charge du projet : J.Emilie et M.Charles (suppléante)

Il est proposé de séparer le projet fleurissement des rues du village du projet concernant l'entrée du Pradas, car pour ce dernier, la commune ayant répondu à un appel à projet lancé par le PNR, elle bénéficie de financements et d'appuis techniques.

Sur ce projet d'entrée du Pradas, nous sommes actuellement en phase d'étude. (Le PNR dédie 40 000€ à cette phase pour les 5 communes sélectionnées sur les 12 en liste).

Ont déjà eu lieu :

- 1 réunion de présentation du cabinet d'étude, à la mairie
- 1 COPIL en Visio réunissant les 5 collectivités retenues par l'appel à projet.

Un comité technique est prévu dans les jours à venir.

La participation des habitants du village est prévue au travers de la mise en place **d'un comité local** que nous sommes en train de constituer : un courrier aux habitants sera distribué cette fin de semaine, avec appel à candidature des personnes intéressées : **POUR CELA CONTACTER DIRECTEMENT LA MAIRIE**)

Projet au long court : le calendrier s'échelonne dans cette première phase d'étude, en réunions et réflexions jusqu'à la fin d'année.

Différents intervenants sont concernés et impliqués dans cette phase : ONF, services d'assainissement, SYCOCERP (réhabilitation du lit de la rivière), patrimoine, etc ...

5- SÉCURISATION DU VILLAGE

Suite au dernier conseil sur cette thématique de sécurisation, les décisions prises ont été présentées et concertées avec les services du conseil départemental, propriétaire de la route traversant le village. Une proposition est à ré analyser : l'embranchement à l'entrée du village côté Montgauch avec l'arrivée à droite de la rue des Espeyreres, et du chemin du Souleillas sur la route départementale : le conseil départemental nous conseille de confirmer les pratiques en installant un « céder le passage » sur routes secondaires plutôt que principale. En effet, il est constaté que ce qui est contraire à l'usage n'est généralement pas respecté.

Les panneaux « limitation de vitesse à 30 » en entrées de village imposeraient d'en mettre à toutes les rues entrantes.

Vote pour mettre un céder le passage sur la route départementale : **2 votes pour**. Abandonné.

Vote pour mettre un stop sur les 2 petites routes : **1 vote pour** Abandonné.

Un « céder le passage » sera donc installé sur les deux rues secondaires à l'intersection avec la route départementale.

CHEMIN DE CAUBÈRE

Sentier de randonnée référencé sur le site participatif « visio-rando » entre la Caubère et Aliou.

Conséquences : Affluence de randonneurs, à pied ou en voiture > ce qui gêne le propriétaire au niveau du stationnement de véhicules sur son terrain.

Information : une caméra va être installée par l'ANA à la grotte d'Aliou pour contrôler l'arrêté préfectoral qui en interdit l'entrée de mars à octobre (période de reproduction des chauve-souris)

Proposition pour un « sens interdit sauf riverains » en bas du village + travailler avec Natura 2000 sur le sujet de la protection des grottes: **Vote : 9 votes pour et 1 abstention.**

6- ORGANISATION DES ÉLECTIONS À VENIR

2 bureaux de vote (cantonales / régionales) se tiendront dans la salle des fêtes les 20 et 27 juin prochains.

Il faudra donc 4 personnes le matin et 4 l'après-midi.

Organiser l'installation la veille.

Le 20 de 8H à 22H : 8H-12H30 R.Maestriperi - S.Bonnefoy - F.Vidal - J.Emile. /// 12H30-18H

M.Charles - A.Cazals- G.Osmond - J.Roques + Dépouillements successifs (non simultanés)

Le 27 de 8H à 22H : R.Maestriperi - S.Bonnefoy - F.Vidal - J.Emile. /// E.Quidot - A.Cazals- G.Osmond - J.Roques + F.Dedieu + Dépouillements successifs (non simultanés)

Composition du bureau de vote : Président : maire. Secrétaire : 1^{er} adjoint

7- QUESTIONS DIVERSES

- Demande d'**installation d'un food truck sous la halle** par M.Guilbert, habitant de Salège,.

Sa proposition : « Po'pote nomade » : Food truck proposant des repas sur place ou à emporter, jeux de société, éventuellement des animations musicales plus tard.

Demande d'installer son food truck sous la halle le vendredi ou samedi à partir de 16H.

Alimentation de qualité, produits locaux, de saison

Compte rendu de rencontre pour présentation du projet

Le conseil se positionne favorablement. La commune doit établir une convention et un permis de stationnement sur le domaine public. L'idée d'une gratuité sur un temps déterminé est retenue afin d'aider cette nouvelle activité.

- **Chemin de Lalanne** :

Détérioré lors des grandes pluies par un artisan qui a fait de nombreux A/R avec un camion, créant des ornières gênant l'accès aux champs.

Contacteur le propriétaire chez qui les travaux ont été réalisés pour voir si l'on peut demander à l'entreprise de venir boucher les ornières.

A l'avenir : prendre des photos et traiter le problème immédiatement. Romain doit contacter la personne concernée.

- Demande d'habitants pour **changement des boîtes aux lettres de La Poste** : voir avec La Poste de Prat.

- Demande de faire **vider les containers plus souvent** :

Faire une signalétique sur les containers pour inciter les usagers à signaler à la mairie l'état des containers. La mairie fait ensuite appel aux services du SICTOM (assez réactifs)

Cela remontera également au moment de l'enquête que va faire le SICTOM.

- **Urbanisme** : Deux problématiques ont nécessité la venue d'un technicien de la DDT pour aider Mme le Maire à émettre son avis.

Demande de permis de construire de M.Vidal. Réponse de la DDT : « la parcelle ne pourra être constructible qu'après révision de la carte communale. La commune devra justifier l'évolution de la carte communale et prévoir une compensation (réduction d'une autre zone actuellement constructible). »

Demande de CUB de M.Keller à Cazaux.

Réponse de la DDT : « le terrain est situé en zone U, l'accès peut se faire par un chemin communal, mais des travaux sont à réaliser (caniveau profond en béton qui ne permet pas l'accès d'un véhicule léger). Le terrain est actuellement occupé par deux vieux hangars, la DDT attire l'attention de la commune qu'en cas de reconstruction les prospects prévus au RNU doivent être respectés (notamment implantation par rapport aux limites séparatives). »

Séance levée à 20H55.